

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

**Sommaire :— FEUILLETON : Souvenirs des guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire; Lejoille. — Lecture prononcée par M. A. N. Morin, devant l'Institut Canadien, sur l'Education, etc. — Séance du 18 Décembre et Rapport Annuel de l'Institut. — Changement dans la publication de la Revue Canadienne. — Tableau des mar-
tières.**

FEUILLETON.

SOUVENIRS DES GUERRES MARITIMES DE LA
RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

Lejoille.

IV.

CORFOU ET BRINDIS.

L'escadre russe, commandée par l'amiral Outchakoff, se composait de dix vaisseaux de ligne, quatre frégates et plusieurs bâtimens de moindre dimension, tels que corvettes, bricks, etc... Elle avait à bord un petit corps d'armée destiné à figurer dans les débarquemens. L'escadre turque, sous les ordres de Kadri-Bey, comptait trente ou quarante bâtimens de toute espèce, et de toute grandeur. Elle portait huit mille soldats. C'était à ces forces imposantes que Chabot et Lejoille allaient avoir à résister, l'un avec 1800 hommes de garnison, l'autre avec son unique vaisseau assisté d'une corvette, d'un brick, d'une bombarde et de quatre demi-galettes.

Avant de commencer le siège de Corfou, la flotte combinée s'occupa de prendre possession des autres îles de l'archipel ionien. Bien que chacune d'elles n'eût qu'une garnison d'une soixantaine d'hommes,—à l'exception de Ste. Marie, qui était un peu mieux gardée,—ces opérations préliminaires n'absorbèrent pas moins de vingt jours, tant fut énergique la résistance de ces petits groupes de Français disséminés dans des postes isolés.

L'ennemi parut enfin sous les murs de Corfou. Lejoille n'attendit pas qu'il eût pris position : il se posta dans le canal, pour guetter au passage les bâtimens détachés du gros de la flotte, et les attaquer, alors même qu'ils avaient la supériorité du nombre. Ce système de croisière lui réussit merveilleusement. Il coula plusieurs navires chargés de troupes, des un ou deux ou trois frégates et fit si bien, que les coalisés, en arrivant à Corfou, avaient déjà un prodigieux respect pour ce rude athlète qui, tout abandonné qu'il était, frappait de si terribles coups.

Dès les premières opérations du siège, la place souffrit cruellement du feu des batteries russes, établies dans des positions avantageuses. Il eût été assez facile de faire taire à coups de canon ce feu si incommode ; mais, pour cela, il eût fallu dépenser énormément de munitions ; et, comme la garnison en était réduite à faire des économies de poudre et de boulets, Chabot préféra enlever les positions de l'ennemi à la baïonnette. Plusieurs sorties eurent lieu, toutes heureuses, toutes glorieuses pour les troupes républicaines. Les Français se précipitaient sur les retran-

chemens, les escadaient sous une pluie de mitraille, en chassaient l'ennemi, enclouaient les canons, et se retiraient après avoir détruit tous les ouvrages en terre. Ces périlleuses entreprises se renouvelèrent jusqu'à huit fois dans le premier mois du siège. C'était plus qu'il n'en fallait pour illustrer des soldats qui n'avaient encore acquis aucun titre à la reconnaissance de leur patrie.

De son côté, Lejoille déconcertait les alliés par ses attaques imprévues. Six bâtimens étaient mouillés à quelque distance de la terre : le commandant du *Généreux* ne cessa de les harcèler jusqu'au moment où, fatigués des agressions de cet opiniâtre adversaire, les ennemis abandonnèrent leur poste pour venir se placer sous la protection du reste de leur flotte.

Lejoille recommença alors son système d'escarmouche. Il appareillait souvent, et tous les navires qu'il rencontrait sur son chemin étaient vus de couler à fond ou de s'en retourner tout écopés. Un matin, il aperçoit trois frégates russes et un brick, qui croisaient vers la partie sud-est de la place. Aussitôt il met à la voile, et sans tenir compte du danger, gouverne hardiment sur les quatre navires, qui l'attendent en toute sécurité. Il commence son feu de loin ; mais tout à coup, et au moment où les frégates manœuvrent pour l'envelopper et lui couper toute retraite, il lance le *Généreux* sur l'adversaire le plus rapproché, qu'il cerase sous une bordée tirée en salut. Le mât de misaine de la frégate tombe fracassé, et son gréement, tout déchiqueté, rend ses évolutions plus difficiles. Le vaisseau français redouble, et au bout d'un quart d'heure, le russe s'éloigne honteusement du champ de bataille. Restaient deux antagonistes, car le brick, de peur sans doute d'être immédiatement coulé, se tenait à distance respectueuse. Les deux frégates étaient évidemment commandées par des officiers anglais et avaient à leur bord des matelots de la même nation, car elles manœuvraient trop habilement pour qu'on pût les supposer dirigées par des Russes. Mais soit bonheur, soit adresse, le *Généreux* put leur envoyer plusieurs bordées en enfilade, qui leur taient le quart de leurs équipages. Si bien que, mutilés et épuisés, après une heure et demie d'un combat acharné, elles prirent la fuite et disparurent à l'horizon.

L'équipage du *Généreux* avait éprouvé des pertes sensibles : mais, ni la mâture, ni la carcasse du navire n'avaient été sérieusement endommagés. Ce que voyant, Lejoille, qui avait pris goût à la chose, se mit à croiser sur les côtes de l'île, dans l'espoir de trouver encore quelque bonne occasion de brûler de la poudre. Elle ne lui fit pas défaut. En face de l'embarchure de la rivière Messongi, à trois lieues environ de la capitale, il vit venir à lui un gros vaisseau russe et quatre caravelles turques. Une demi-heure après, le combat s'engagea, et avec une vivacité telle, qu'on pouvait juger, aux premiers coups, que la lutte ne serait pas de longue durée. Grâce à la justesse de leur tir et à la science stratégique de leur chef, les marins du *Généreux* vinrent à bout, en moins de trois-quarts d'heure, de leur cinq adversaires, dont un, la plus forte caravelle, fut coulé bas pendant l'action. Le vaisseau

russe regagna en toute hâte le lieu de son mouillage, et les Français purent encore lui adresser de loin quelques boulets qui ne furent point perdus.

Ce n'était pas encore assez pour Lejoille. Excité par ses deux victoires, il cherche une nouvelle proie, et veut, cette fois, tenter un coup de main plus audacieux. Il sait que le vaisseau-amiral russe et deux frégates sont à l'ancre sous les murs du lazaret occupé par les Moscovites ; c'est avec ces trois ennemis qu'il veut se mesurer, et aussitôt il dirige son navire vers l'endroit où il est certain de les trouver. S'il ne peut les contraindre à amener leur pavillon, du moins il saura les maltraiter à tel point, qu'ils seront, pour plusieurs jours, réduits à une complète impuissance, et ce sera tout profit pour les assiégés. Son équipage répond par des cris d'enthousiasme à l'ordre de engler vers l'ennemi, et bientôt le *Généreux* arrive en vue des trois bâtimens.

L'engagement dura une heure, et cet espace de temps suffit aux marins français pour dévaster le vaisseau et les deux frégates. Dieu sait ce qui serait advenu d'une de ces dernières, toute désemparée et ruinée, si le *Généreux*, dans une de ses évolutions, ne se fut approché des batteries du lazaret de façon à pouvoir essayer leur feu pendant quelques minutes. Quand Lejoille se fut assuré que son but était complètement atteint, satisfait de sa journée, il donna le signal de la retraite et s'en alla tranquillement reprendre son poste sous le canon de la place.

Et tous les jours c'était une nouvelle sortie, quand toutefois le *Généreux* ne fournissait pas aux assiégés quelque détachement de son équipage, ce qui arrivait fréquemment. Lejoille se trouvait ainsi être à la fois capitaine de vaisseau et officier d'infanterie. Il avait déjà prouvé, à Butrinto, que ce double rôle n'était pas au-dessus de ses forces ni de son intelligence.

Pendant un complot formidable s'organisait dans la ville. La noblesse corfiote, qui sympathisait secrètement avec les Russes, s'agitait dans l'ombre et poussait les classes inférieures à la révolte. Le 3 novembre 1798, l'insurrection éclata dans le faubourg de Mandaccio. Les mécontents, guidés par quelques chefs entreprenans, et renforcés par une troupe nombreuse de villageois, prirent position sur les hauteurs situées en face du Fort Abraham, et coupèrent toute communication entre la ville et la campagne. Le Général Chabot, jugeant le danger sérieux, sortit aussitôt avec huit cents hommes et de l'artillerie. Malheureusement, les insurgés étaient postés sur une éminence d'un trop difficile accès pour pouvoir être aisément escadée. Les premières attaques des Français furent infructueuses. Irrités de cette vive résistance, nos grenadiers montèrent une troisième fois à l'assaut, quand on entendit une violente canonnade dans la direction du port. C'était le *Généreux* qui venait au secours de la phalange républicaine, et tirait à outrance sur le faubourg révolté. Se doutant que sa coopération serait utile, Lejoille avait fait dire au général qu'il était prêt à lui prêter assistance, ce que Chabot avait accepté avec empressement, afin de ménager sa petite troupe. Les insurgés tinrent bon pen-

dant une demi-heure, et même leur artillerie envoya quelques boulets au *Généreux*; mais le feu du vaisseau et des deux demi-galères qui l'appuyaient, était si vif, qu'il contraignit l'ennemi à abandonner le faubourg, qui fut immédiatement incendié par ordre du général en chef. Les habitants des autres quartiers de la capitale, intimidés par cette éclatante vengeance, se laissèrent désarmer sans opposition.

Il était évident que, malgré le très petit nombre des défenseurs de la place, l'armée assiégeante verrait échouer tous ses efforts, si elle restait réduite aux dix mille hommes de troupes de débarquement dont elle se composait depuis le commencement des opérations. Les armées ennemies le comprirent, et réclamèrent des renforts. Quelques jours après, quinze mille Albanais, fournis par le pacha de Janina, vinrent grossir les rangs des alliés. Dès ce moment, les attaques se succédèrent sans interruption. Les hordes musulmanes se ruèrent à tout instant sur les parties les plus avancées des fortifications, et ce n'était pas sans peine qu'on parvenait à les rejeter sur le rivage. Ce fut surtout dans ces circonstances que l'appui du *Généreux* fut efficace. Dès que Lejoille voyait les Albanais sortir en bataillons tumultueux et s'avancer vers un des forts de la ville, il faisait diriger sur eux tous les canons de sa petite escadre, et plus d'une fois cette habile intervention suffit pour faire rentrer l'ennemi dans ses retranchemens.

Le siège durait depuis quatre mois sans que les alliés eussent avancé d'un pas. Fatigués de cet état de choses, qui menaçait de se prolonger indéfiniment, les chefs de l'armée coalisée décidèrent une attaque générale et un coup de main vigoureux sur la petite île de Vido, dont la possession leur était de la plus haute importance. Le 1er mars, à huit heures du soir, une masse de Turcs enveloppa le fort Saint-Sauveur et, assisté par un détachement de grenadiers russes, pénétra dans les fossés de la place. Mais le coup avait été prévu. La petite garnison de ce fort dirigea une grêle de mitraille, de balles et d'obus sur les assaillans, tandis que le *Généreux*, prenant à revers les derniers rangs de la colonne ennemie, enlevait à chaque coup de canon des files entières d'Albanais. Deux fois pris, deux fois délivré, le fort finit par rester aux Français.

Pendant que les alliés céhonnaient dans cette nouvelle tentative, et que leurs batteries fondroyaient la ville, l'île de Vido était attaquée par toute la flotte combinée. Cinq cents français avaient été laissés à la garde de ce rocher, mal fortifié et armé d'une quarantaine de canons au plus. Huit cent pièces d'artillerie tombant à la fois, pendant quatre heures consécutives, contre les postes où s'étaient retranchés les républicains, démontèrent tous les canons en batterie, démolirent toutes les défenses, réduisirent de moitié l'intrépide garnison. Néanmoins les Français tiurent encore en échec deux corps nombreux d'Albanais et de Russes débarqués sur deux points opposés. Inutile héroïsme! Pour soustraire à la mort ce qui restait de cette poignée de Spartiates, les Russes furent obligés de se former en carré autour d'eux et de croiser la baïonnette contre les soldats musulmans, ivres de fanatisme et de fureur.

L'occupation de Vido par les alliés changeait complètement la position des français. Protégés par les batteries de cette île, les navires ennemis pouvaient désormais entrer avec plus de sécurité dans le port, et la place allait se trouver exposée à des feux croisés auxquels il lui serait difficile de résister longtemps. Dans cette situation, Lejoille offrit

au gouvernement d'aller, en toute hâte, chercher des secours en Italie. Cette proposition fut acceptée. Aussitôt le commandant du *Généreux* fait mettre à la voile et quitte le mouillage, suivi du brick le *Riccoli*, qui, quelques jours auparavant, avait rallié l'escadrille française. Il s'agissait de passer au travers des escadres ennemies. Lejoille paraît inopinément au milieu de leurs bâtimens, reçoit, sans riposter, plusieurs bordées, qui lui tuent quelques hommes, et échappant à la poursuite de trois gros vaisseaux russes,ingle rapidement vers Ancône.

Pendant que l'inépuisable capitaine remplissait sa mission auprès des autorités françaises d'Italie, Corfou était réduite aux dernières extrémités. Les vivres qui, au départ de Lejoille, commençaient déjà à devenir plus rares, tiraient à leur fin. Quoique réduite à 800 hommes, la garnison était obligée de s'imposer les plus cruelles privations. Les provisions de viande salée étaient complètement épuisées. Bientôt on s'en prit aux chevaux, aux mulets, à tous les animaux domestiques, sans en excepter les chats. Tout objet de consommation s'achetait à des prix fabuleux. Les rats eux-mêmes avaient cours sur le marché. On les vendait jusqu'à 4 et 5 francs pièce. Le fromage valait 10 francs la livre; une volaille, 30 francs; le cheval (et quel cheval!) se débitait, quand on pouvait s'en procurer, au taux de 15 francs la livre. Malgré les souffrances qu'enduraient nos malheureux soldats, il leur fallait être toujours prêts à répondre à un ennemi vigilant et audacieux, exécuter des sorties, surveiller rigoureusement les habitans, réparer chaque jour les brèches ouvertes par le canon. Aussi les 800 hommes se réduisaient-ils peu à peu, les hôpitaux s'ouvrant à chaque instant pour ceux qu'avait épargnés le feu des Russes ou le sabre des Albanais.

Toute défense était désormais impossible. Les renforts n'arrivaient pas, et l'ennemi redoublait d'énergie. Un conseil de guerre décida que tout ce que l'honneur exigeait ayant été fait et au-delà, il fallait sortir de Corfou aux meilleures conditions possibles. Une capitulation fut proposée et acceptée. Elle était des plus honorables: la garnison sortit de la place avec armes et bagages, et fut transportée à Toulon aux frais de l'ennemi. Cette dernière condition avait d'abord été rejetée par les chefs de la flotte combinée, parce que, croyant les Français au nombre de plus de 6,000, ils étaient effrayés des dépenses qu'occasionnerait le transport d'une pareille garnison. Quelle ne fût pas leur stupeur lorsque, les articles de la capitulation une fois arrêtés, ils apprirent que les défenseurs de Corfou étaient moins de 800! Ils complimenterent le général Chabot sur sa glorieuse résistance, et confessèrent que ce qui leur avait causé le plus d'ennuis, étaient les attaques quotidiennes du *Généreux* et l'heureuse hardiesse de son capitaine.

Lejoille, cependant, avait obtenu les secours sollicités. Six semaines après son arrivée à Ancône, il remit à la voile, emportant mille hommes de troupes, des vivres et des munitions. Mais, craignant que Corfou ne fût tombé pendant son absence aux mains de l'ennemi, il n'osa pas courir droit sur l'archipel ionien, et chargea un bâtiment neutre d'aller s'informer de l'état des choses. En attendant, il jugea prudent de mettre son vaisseau et le *Ricoli*, qui le suivait, à l'abri dans un port voisin. Celui de Brindes se trouvait justement sur son chemin. Il résolut d'y pénétrer, fût-ce de vive force. La passe qui donnait entrée dans ce port était, en effet, gardée par une petite forteresse alors occupée par quelques soldats et une poignée

d'aventuriers faisant partie des bandes du cardinal Ruffo. Rien n'était plus aisé que de forcer le passage. Lejoille voulait s'avancer sous le canon des Italiens, filer sans riposter, puis prendre le fort à revers et l'obliger, par quelques bordées décisives, à baisser pavillon. Malheureusement, le pilote qu'il avait pris à son bord, était ivre. Il échoua le *Généreux* précisément sous le feu de la citadelle. Cloué à la place où il s'était arrêté, le vaisseau ne pouvait se servir que de la moitié de ses pièces. Le combat ne dura pas moins de deux heures. Enfin la forteresse, complètement démantelée, se rendit à discrétion. Quelques instans après, le *Château-de-Terre*, et la ville elle-même, ouvrirent aussi leurs portes.

Mais ce triomphe fut bien chèrement acheté! Le dernier boulet parti du *Château-de-Mer* atteignit en pleine poitrine le brave Lejoille, qui tomba mort entre les bras de ses matelots!

Lejoille avait alors trente-neuf ans. Et ce qu'il avait fait aurait suffi pour illustrer son nom s'il eût vécu à une époque moins féconde en prodiges.

F. COCHELET.

LECTURE

PRONONCÉE PAR L'HON. A. N. MORIN, DEVANT L'INSTITUT CANADIEN, LE 18 DÉC. 1845.

De l'Éducation Élémentaire dans le Bas-Canada; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être.

C'est à votre pressante sollicitation seulement, Messieurs de l'Institut Canadien, que j'ai pu me résoudre à paraître devant vous et devant d'autres de mes concitoyens avec cet essai. Mes occupations ne m'ont permis d'y donner que de courts momens de travail, et l'on sait d'ailleurs qu'une infirmité physique, m'empêche de mettre par écrit des notes suffisantes pour suppléer à ma mémoire. Ce sont là, j'espère, autant de motifs d'indulgence à mon égard. Je ne puis oublier pourtant que ceux à qui je m'adresse principalement, et que je pourrais appeler mes jeunes maîtres, en savent plus que moi sur tous les sujets entre lesquels il m'était libre de choisir. Oui, messieurs, plus rapprochés de l'époque de vos premières études, ayant plus de moyens d'apprendre que nous n'en avons de mon temps, vous avez dévoué consciencieusement vos loisirs à la recherche de tout ce qui est bien et bon; vous recueillez la riche moisson due à vos travaux, mûles à vous-mêmes et aux autres; ceux que vous êtes ainsi appelés à surpasser n'en seront pas jaloux. Pour moi, si l'avantage de vous avoir précédé quelque peu dans la vie m'a donné l'occasion de me trouver aujourd'hui au milieu de vous, et de vous avoir vus déjà associer mon nom aux vôtres, c'est un honneur que je sais apprécier si je n'y puis répondre autrement.

Le sujet de l'éducation, dont j'ai entrepris d'exposer une partie minime, comprendrait dans sa généralité toute la science des choses, et toute celle de l'homme; un abrégé universel de toutes les connaissances humaines, avec l'exposé de leur application dans toutes les circonstances possibles, le tout coordonné et dirigé vers la fin morale de l'homme au moyen de toute une philosophie. Ce n'est pas vers un but si haut que j'ai tendu en

préparant ces lignes. J'aurais dû plutôt dire que je parlerais de l'Instruction, c'est-à-dire des moyens de s'instruire soi-même et de communiquer avec les autres, que l'on acquiert ordinairement par les livres dans les écoles publiques ou privées. En me bornant à la partie élémentaire de mon sujet, j'ai du moins commencé par le besoin principal du peuple, et par ce qui est d'une nécessité absolue, les écoles communes, indépendamment de nos institutions supérieures d'éducation, qui laissent peu à reprendre ou à conseiller. Arrivé jusqu'au seuil de nos collèges franco-canadiens, je m'arrêterai là avec respect, croyant avoir rempli ma tâche, félicitant mes compatriotes de même origine de ce qu'ils possèdent d'aussi belles institutions nationales, félicitant aussi mes compatriotes parlant la langue anglaise de la haute volée qu'ont prise dès le début, les institutions récentes connues sous le nom de *Lycées* ou *High Schools*.

Il serait à désirer que ce fût en effet une *éducation* et non une *instruction* simplement qu'on reçoit dans la jeunesse, qu'il y eût des établissements qui prenant l'homme dans l'enfance, le rendissent tout formé à la société, propre à divers états, ou du moins à certaines spécialités; comme chez les Egyptiens, dans les écoles de la Grèce, etc. Notre état social, les nombreuses carrières qu'on y exploite, les besoins variés qui exigent des connaissances diverses, s'y opposent. Et encore plus, le dirai-je, la multiplicité et la versatilité de nos croyances religieuses et politiques, le défaut d'homogénéité des peuples et qui font que l'homme n'a pas foi dans l'homme, que les liens qui rattachent les sociétés sont plutôt d'intérêt et de calcul que de croyance. En faisant ces comparaisons, je ne prétends pas certes déprécier les graves études et les connaissances positives des temps modernes au profit de la philosophie et des mystères antiques, par suite desquels l'homme obéissait aveuglément à ce qu'on lui dictait et à ce qu'il trouvait établi. Aujourd'hui l'on se rend raison de tout, et la comparaison si on voulait la faire, serait au profit des temps modernes. Mais ma proposition n'en est pas moins vraie, qu'il n'existe pas dans les institutions de notre civilisation moderne, de moyens de rendre l'homme dans son jeune âge ce qu'il doit être dans un âge plus avancé, quelle que soit sa position dans la vie. Quelques gouvernements, comme celui de Prusse, y ont essayé par une coéducation quelque peu spartiate, mais cette tentative échoue encore devant les craintes gouvernementales, et encore plus devant le protéisme de nos idées religieuses politiques et morales; on est obligé d'élaguer tout ce qui y tient, et de faire par là même de l'éducation un squelette sans vie et sans couleur, et l'on se convainc qu'il faut des heures et des jours passés ailleurs qu'à l'école pour faire d'un enfant presque réduit aux forces matérielles un membre éclairé et utile dans la société.

C'est aussi le défaut trop évident de toutes nos éducations canadiennes, comme c'est celui de l'éducation dans les deux pays dont

nous tirons notre origine, la France et l'Angleterre. De là sont venues des contentions nombreuses, chaque grande institution, chaque parti, voulant arracher pour soi l'enfance toute entière, la façonner à l'exclusion de tous les autres, arguant, posant de chaque côté des bases vraies lorsqu'on ne les applique pas exclusivement, pour en tirer des conséquences universelles inapplicables à l'état du monde. L'on ne s'est pas aperçu que le lien commun manque, que les problèmes principaux sont encore à résoudre, celui d'une même forme d'institutions politiques, celui d'une croyance religieuse unique à laquelle s'adaptent ces institutions. La solution du premier peut dépendre des hommes; celle du second, l'être suprême se l'est réservée dans son éternelle providence. L'éducation de nos écoles, grandes et petites, ne peut donc être à proprement parler, qu'une instruction dont sont l'objet des signes convenus et communs pour parvenir à d'autres connaissances plus immédiatement applicables. Si l'on veut y réfléchir, on verra que nos études élémentaires ne sont dans le fait rien autre choses, à l'exception des études spéciales pour l'homme dont la carrière est déjà déterminée, comme par exemple les études ecclésiastiques, celles de la médecine, du droit. Ce défaut d'actualité dans nos études générales, se fait sentir partout, et malheureusement s'il procède des causes que nous avons assignées, le remède se fera attendre longtemps.

Puis donc que nous sommes réduits à des signes dans nos institutions les meilleures et les plus élevées, force nous est d'accepter les mêmes limites pour les écoles de la première enfance, dont nous voulons principalement nous occuper aujourd'hui. Souvenons-nous bien que par suite du vice radical dans leur constitution que nous avons signalé, ces écoles ne peuvent commander à l'enfance que pendant une partie de ses jeunes loisirs. Nous laissons le reste à faire pour la façonner, à la famille chrétienne, première source de nos connaissances véritables, à l'instruction religieuse, bien ainsi nommée parce qu'elle rattache l'homme par de nouveaux et plus forts liens à tout ce qui mérite ses hommages ou son affection, à son créateur, conservateur et rédempteur, à sa famille, à sa patrie, à l'humanité; les voyages et la comparaison, de proche en proche à commencer par sa ville ou son village, achèveront de perfectionner le jeune homme, du moins sous les rapports matériels.

Prends donc l'école primaire comme un répertoire de signes conventionnels; et comme le langage entre présents, l'écriture entre absents soit à une même époque, soit des temps passés au temps présent, et même pour se rappeler à soi-même ce que l'on a fait, dit, pensé, appris, sont les principaux et les plus rapides de ces signes, on commence très judicieusement par eux. Les éléments de la parole ont été puisés par l'enfant dès le berceau même dans les soins caressants d'une mère, d'un père, de bons vieux aïeux, d'une sœur; il ne reste qu'à ex-

ploiter en les poussant plus loin ces premiers rudimens. Si la règle est vraie que dans toute recherche on doit procéder du connu à l'inconnu, l'on se convaincra que la langue matérielle est celle dont il importe le plus de se servir dans ses premiers pas vers la science, et au moyen de laquelle on avancera le plus. Dans un pays comme celui-ci où deux langues sont d'une égale nécessité, les enfans pourront avec avantage fréquenter une école mixte, surtout pour habituer leurs organes aux sons particuliers de la langue qui leur est la moins familière.

L'écriture phonétique, admirable bienfait de la providence, donnée à l'homme dès les temps primitifs pour peindre et suppléer la parole, est la seule complète, parce que ses éléments simples et peu nombreux, suffisent à tout ce qui a été imaginé et nommé par l'homme, soit directement ou par association avec d'autres objets antérieurement connus. Les écritures symboliques et hiéroglyphiques des Egyptiens, celles purement artificielles des Chinois, doivent se trouver sans cesse en défaut, avec la marche des idées, des découvertes et des événemens. Je voudrais que nous eussions en ce pays assez de loisirs et de livres pour nous satisfaire sur ce qui concerne les Chinois; quant aux Egyptiens, l'on a appris dans ce siècle par les recherches de Champollion et autres laborieux savans, qu'elles ne sont pour la plupart rien moins que ce qu'on les a dit être, et qu'au lieu de trouver des dieux et des déesses dans tous les signes bizarres que les siècles ont laissé debout, l'on n'y voit qu'un genre de signes phonétiques ou alphabétiques d'où nos lettres phénico-greco-romaines procèdent évidemment. Mais ne nous écartons pas de notre sujet.

Les sons de la voix étant peu nombreux, comment se fait-il que l'on mette tant de temps à apprendre à lire, même des années entières? C'est que nos mots écrits ne sont pas aussi simples que la parole, c'est que les mêmes lettres et les mêmes combinaisons de lettres correspondent à des sons différens, et que l'élève, débrouillé à chaque instant, est obligé d'apprendre et de désapprendre sans cesse, sans règles auxquelles ils puissent rapporter ces variantes. C'est un inconvénient grave à engagé à proposer pour la lecture une méthode synthétique, la même qu'on emploie pour l'instruction des sourds-muets, la même aussi que dans l'étude des langues on a appelé système hamiltonien. L'on donnerait ainsi d'abord le mot écrit, puis le mot parlé, et suivant le cas l'image peinte, commençant par les mots les plus courts et les mieux épelés; bientôt l'enfant, faisant de lui-même l'analyse, trouverait d'après la langue parlée la signification d'autres mots rapprochés. Je ne sais pas qu'une pareille méthode ait été suffisamment éprouvée; elle mériterait de l'être. En attendant il faut continuer à fausser la mémoire et le jugement des enfans en les faisant épeler pendant des années entières. L'autre remède celui de charger la langue en écrivant comme on parle, contredirait tant de données, que l'essai qu'on en a fait en

France a de suite convert son auteur d'un ridicule que l'idée du moins ne méritait pas.

Je ne vous parlerai pas des méthodes d'enseignement que l'on suit ou que l'on devrait suivre dans les écoles publiques; méthode individuelle, méthode simultanée, et autres. J'ai dans ma jeunesse acquis, quelques connaissances en fait d'enseignement privé; je n'ai pu suivre l'enseignement public que dans les collèges. Là, la méthode individuelle fait bien, parce que l'attention de chaque élève est exigée pour tout ce qui s'y fait, et que les livres et cahiers de répétition sont pour tous les mêmes. La plus mauvaise méthode est celle où le maître devote à chaque enfant un certain nombre de minutes pendant la durée de la classe, à chaque élève suivant son degré d'avancement et le livre dont il se sert, sans égard à l'uniformité, laissant les autres enfans à préparer leurs leçons sinon à jouer en arrière de l'aide de l'instituteur. Ce mal existe dans beaucoup d'écoles par manque de réflexion, lorsqu'on y pourrait faire mieux en suivant un système opposé. Nous le signalons comme très grave à messieurs les curés, commissaires d'écoles et instituteurs qui peuvent y remédier, du moins en partie. L'introduction de livres uniformes, dans chaque même école, deviendra indispensable aussitôt que les ressources publiques et privées de ces écoles les permettent. La division par classes, suivant l'âge et les progrès, diminuera le mal, lorsqu'on ne peut avoir qu'un seul instituteur, comme dans toutes les écoles communales. La meilleure méthode, que je crois être composée de celle individuelle et simultanée, doit être celle des Frères des Écoles Chrétiennes, si on en juge par le nombre et les progrès de leurs élèves, par l'attachement à leurs études que ces élèves manifestent, sans compter les idées religieuses et morales infusées dans des populations souvent illettrées sous ces importants rapports. Les règles particulières d'association et de manière de vivre de ces dignes instituteurs, les empêcheront de diriger les écoles communales, et même les écoles principales de paroisses, excepté dans un petit nombre de localités plus aisées. Mais si des écoles de comté s'organisent et sont reconnues et aidées par l'autorité publique, qu'on les mette sans hésiter sous la direction des Frères des Écoles Chrétiennes, surtout en la divergence des croyances religieuses n'inspirent pas de préventions opposées, préventions au surplus qui sont peu partagées, et qu'une observation même superficielle devrait faire disparaître. Leur enseignement, certes, s'élève assez haut pour toutes les exigences de ceux qui voudraient voir dans chaque comté une école d'un ordre supérieur.

Combien donc de sortes d'écoles devrait-on établir et distinguer dans les campagnes du Bas-Canada? Je réponds: de trois sortes: 1°. Les écoles communales, ou de concessions ou cotes, telles qu'actuellement réparties en Districts d'Écoles; 2°. Les écoles-modèles de paroisse, reconnues et en-

couragées par la loi actuelle; 3°. Les écoles supérieures de comté, qui ne sont pas encore organisées sous ce point de vue, mais qui le seront sous peu. J'ose l'espérer, et que la Législature aidera sans doute d'une manière proportionnée à leur importance. Soit dit en passant que la partie canadienne-française de la population possède depuis deux siècles des écoles de ce genre pour les filles, dans les établissemens des Sœurs de la Congrégation, et que plusieurs de ces établissemens feraient honneur même à de grandes et orgueilleuses villes. Puissent le respect et la reconnaissance publiques entourer sans cesse de nobles dévouemens, et puisse la parfaite union entre ces Dames et les autorités civiles des écoles, au moyen d'un contrôle qui n'a besoin d'être que sur le papier, faire participer ces hautes écoles à la faible pitance de la loi, et à son accroissement à l'avenir.

Les écoles communes, autres que sous une direction purement individuelle, n'ont pas une date bien ancienne parmi nous. La position coloniale du pays, et d'autres causes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, ont fait que l'action puissante de l'autorité et de la fortune publique ne s'est étendue aux besoins de l'intelligence qu'après des tentatives sans nombre dont je ne ferai pas l'histoire. Les reflets de lumière que jetaient ceux de nos collèges qui avaient survécu ou avaient surgi, les efforts de beaucoup de membres du clergé et d'autres particuliers, ceux d'un petit nombre de fabriques de paroisse, les peines mal rétribuées de maîtres souvent ambulans, voilà nos sources de richesse intellectuelle dans les campagnes jusqu'à il y a seize ans environ. Alors on put élever des écoles, en grande partie il est vrai à frais publics, et la majeure partie de la population et du clergé des différentes paroisses seconda avec zèle les efforts de la Législature. Mais ce soleil à peine levé, fut éclipé par la malice des tems, et lorsqu'il a reparu nouvellement à sa seconde cours, il a dû trouver refroidie la terre qu'il avait vivifiée. D'ailleurs les moyens pécuniaires du trésor public n'étaient plus les mêmes et ne pouvaient suffire en totalité à répandre l'instruction dans les masses; la générosité individuelle était une source trop incertaine et trop souvent en faute. Il a donc fallu appeler la population à contribuer pour une partie à des ressources qui n'étaient créées que pour elle. C'est la position des écoles aujourd'hui. C'est une satisfaction de voir que malgré les préjugés populaires, naturels dans tous les tems et vivaces parmi nous, contre toute loi qui appelle le peuple à taxer l'homme animal et égoïste au profit de l'homme moral, intelligent et civilisateur. Cependant, grâce au bon sens des masses, et à la direction forte en même tems que prudente, donnée par le Surintendant des écoles et les divers corps de commissaires, la loi a pris racine, assez du moins pour nous faire bien espérer de son avenir. La contribution générale et légale n'a lieu que dans un petit nombre d'endroits, et là, on s'en est très

bien trouvé. Ailleurs la générosité individuelle a suffi. Ailleurs elle a échoué, malgré les prévisions de ceux qui la prônaient de bonne foi ou pour flatter le préjugé. L'on se convaincra avant peu que la contribution voulue par la loi, en même tems qu'elle est la plus naturelle et la plus juste, est la seule sur laquelle il faille compter. A ceux qu'a effrayés le mot de taxes, on doit poser la question nettement, s'ils veulent l'instruction pour leurs enfans, ou s'ils n'en veulent pas. S'ils sont pour la négative, qu'on leur fasse voir, si l'on peut, qu'ils consentent à devenir des êtres abjects et malheureux, esclaves des populations plus instruites qui les environnent; s'ils sont pour l'instruction, qu'on leur fasse comprendre que les ressources publiques qui y subviennent autrefois ont cessé d'être les mêmes, et que la moitié que fournit le gouvernement est tout ce qu'on en peut attendre; que le reste ne peut se prendre que chez ceux qui doivent profiter de l'instruction et au milieu desquels il s'agit de la répandre; que le corps social ne peut vivre sans nourriture, pas plus que le corps matériel; enfin qu'on ne peut appeler taxe ce qui, fourni par eux est tout d'abord doublé par le gouvernement, et ensuite dépensé pour eux et par eux.

Les écoles communes sont les seules auxquelles le peuple puisse être appelé à contribuer d'une manière générale, parceque ce sont celles qu'il a sous ses yeux et aux opérations desquelles on peut l'intéresser. Les parens des élèves seulement peuvent aider à soutenir en partie les écoles supérieures, mais comme la tenue en est beaucoup plus coûteuse, le gouvernement devrait faire plus pour elles, sans oublier néanmoins que les écoles communes sont d'une nécessité indispensable, ne fût-ce que pour y choisir des sujets propres à être avancés. Dans ces écoles, la lecture, l'écriture, l'orthographe, c'est à dire un peu de grammaire donnée *a priori*, et les élémens du calcul, sont un *minimum*: heureux les élèves si le maître peut y ajouter la grammaire raisonnée, l'histoire, la géographie; les élémens, bien exposés, en sont attrayans pour de jeunes intelligences, au-delà de ce qu'on peut croire. La cosmogonie mosaïque, l'histoire du peuple juif, celle de la venue du sauveur et réparateur divin, sont les premières notions à inculquer. Si l'on a le bonheur d'avoir uniformité de croyance parmi les parens dont les enfans fréquentent l'école, la direction, l'intervention même du prêtre ou ministre, s'il en a le loisir comme il en aura partout le zèle, pourra faire beaucoup plus et rendre complète une instruction qui ne le serait pas sans cela. Que si l'on en est venu à la division des écoles, permise comme de nécessité à la minorité, l'on a les mêmes avantages sous le rapport religieux. Mais si ma voix pouvait être entendue partout où règnent la charité et la bienveillance chrétienne, je conseillerais de ne pas paralyser l'efficacité des écoles en les divisant inutilement. Que le maître, respecté pour ses mœurs par toutes les croyances comme dans

la sienne propre, inspire l'amour du bien et l'horreur du mal, sur tout ce qui est cru en commun, mais qu'il s'abstienne avec circonspection de toute discussion ou démonstration propre à inspirer des méfiances. Que chaque clergé se réserve des heures ou même des jours fixes pour donner ou faire donner l'instruction religieuse qu'il chérit. Mais toute tentative de faire prospérer une croyance au moyen du prosélytisme dans les écoles, ou même de ce qui en serait soupçonné, subirait une déconvenue.

L'aspect de ces luttes serait trop douloureux pour les hommes vraiment religieux. Certes on ne peut accuser ici de cet esprit ni le clergé, ni la population, de toute origine. Mais j'ai trouvé dans le cours de ma vie publique, parmi les catholiques et parmi les protestans, et comme rares exceptions, des individus qui voulaient de cette manière imposer leur foi au. autres. On en a vu des exemples dans des pétitions concertées et présentées à la Législature. A tous je ferai remarquer que ceux qui sont majorité dans un endroit, sont minorité quelque part ; que, quant à l'oppression par le bras de la loi, elle est inutile et dangereuse ; à mes compatriotes de mon origine en particulier, je dirai qu'eux surtout ont intérêt à invoquer la liberté et la tolérance comme règle générale, parceque si l'exception prévalait, il est peu à croire qu'elle fût à leur faveur. Le clergé de chaque croyance jouit parmi ses ouailles d'un respect mérité ; sa conduite et ses sacrifices lui assureront dans tous les tems la plus large part d'autorité et d'influence sur l'instruction. Nous applaudissons de bon cœur à ce qui s'est fait et se fera par cette entremise. L'homme sans religion serait un monstre ; l'homme persécuteur ne serait guère mieux ; l'homme purement contemplatif, en thèse générale, mourrait de faim. Unissons avec un esprit chrétien toute notre énergie et notre charité pour instruire, relever, et nourrir, au moral comme au matériel, la société telle que Dieu l'a constituée et dont il a voulu que nous formions utilement partie.

On objecte à la dissémination d'écoles élémentaires dans toutes les parties des campagnes, qu'elles sont coûteuses, que beaucoup d'enfans sans talens, arrachés aux labours matériels, n'apprennent rien, ou rien du moins qui leur serve plus tard, et qu'il suffirait d'une bonne école centrale dans chaque paroisse ou township. Moi, je dis qu'il faut l'un et l'autre. La limitation ci-dessus, fatale partout, le serait ici encore plus par rapport à notre climat, à l'état des voies de communication, et à la grande étendue de territoire que la population occupe. Les écoles de chaque concession ou cote se trouvent déjà sous le système actuel souvent très éloignées des dernières limites qui en dépendent. Dans les mauvaises saisons, les enfans peuvant à peine les fréquenter, en emportant le matin un très frugal dîner, et ne revenant que le soir. Des pensionnats quelconques sont hors de toute proportion avec les moyens de la

masse du peuple, et ce serait le seul système possible avec des écoles uniques au centre de la paroisse ou du township. Si les riches seuls avaient besoin d'instruction, de décence, de moralité et de religion ; si ceux qui sont assez aisés pour mettre leurs enfans dans un pensionnat avaient en partage toute l'émulation et toute l'intelligence, de manière qu'on pût recruter dans leur rang tout ce qu'il faut à la société d'ecclésiastiques pieux, de législateurs éclairés, de magistrats intègres et autres dépositaires et arbitres des droits et des fortunes, de médecins, de marchands, de mécaniciens, d'agriculteurs habiles, et que le reste de la population, outre sa pauvreté, dût vivre nécessairement de père en fils dans un état de dégradation, et d'asservissement à ces rois de l'argent et du savoir, les écoles seraient inutiles parmi cette population inférieure ; elles seraient même dangereuses, et a caste privilégiée aurait intérêt à les proscrire, comme on le fait dans les pays où règne l'esclave. Heureusement ce partage inégal n'est pas l'œuvre de la main divine, et nos institutions ne l'ont pas non plus introduit ni autorisé. Souvent les plus beaux génies, les conservateurs ou les libérateurs des peuples, les bienfaiteurs du monde, les auteurs des plus utiles découvertes, sont sortis des rangs les plus humbles. Où leur trouverez-vous des successeurs pour continuer leur œuvre dans ses divers échelons, si la jeunesse de toutes les classes n'est pas mise en contact par voie de comparaison, ne se trouve pas en regard sous des yeux capables de la juger, et d'appeler plus haut ceux que leurs talens ou leurs vertus y destinent. Ils seraient bien cruels ceux qui voudraient avec le poids de leur or refouler dans une décourageante exclusion le génie dont les éclairs précoces leur feraient redouter une concurrence pour leurs enfans moins bien partagés. Laissez le riche instruire ses enfans à ses propres frais, s'il désire les initier aux études supérieures ; s'ils réussissent, la société en profitera comme eux ; s'ils ne réussissent pas, ils en remporteront toujours bien pour leur argent. Mais donnez à tous la chance de parcourir la même carrière : n'enseigniez-vous dans chaque école primaire à faire choix, par chacun an, que d'un seul enfant pauvre, méritant d'être envoyé à l'école de paroisse ou à celle du comté, où l'état ou la bienveillance privée le conduiraient, cette école aurait fait son devoir et payé son prix de revient. Renvoyez à la charrue, non je me trompe, au joug du portefaix, ceux qui n'auront pu rien apprendre ; ils auront toujours remporté quelques idées d'ordre et de déférence ; quant à ceux dont les progrès n'auront été que médiocres, cette médiocre instruction même leur sera de la plus grande utilité dans le cours de la vie. J'aurais les mêmes choses à répéter au sujet du passage des écoles de paroisses à celles de comté, de celles-ci aux collèges, des collèges à l'université, qui, puisse-t-elle nous advenir.

Ceux qui ne veulent que d'une école par

paroisse sont aussi, en certains cas, mus par un esprit d'hostilité à toute contribution pour l'éducation, sentant l'impossibilité qu'il y aurait à la faire soutenir généralement par une population qui ne serait pas à même d'en profiter. Trois années devraient suffire pour le cours des écoles primaires, ce qui ferait quatre classes, y compris celle des très jeunes enfans qu'on retrouve toujours dans les écoles, et qu'on n'y envoie que pour les y habituer. Lorsqu'on pourra se procurer un maître qui entende les deux langues, il donnera bien une idée de celle qui sera la moins familière dans la localité. Mais ce n'est pas là que l'enfant pourra l'apprendre suffisamment. Ceux qui sortiraient des écoles communes sans aller aux écoles plus élevées, ne seront pas généralement appelés à voyager au loin, ni à avoir des rapports nombreux avec les populations éloignées. Leurs études leur serviront principalement à eux-mêmes ; ils pourront raisonner mieux et plus promptement leurs affaires et leurs travaux, calculer plus facilement, lire et écrire leurs lettres, suivre avec satisfaction les enseignemens et les exercices religieux. Le génie, vous le savez, se fera jour partout et s'échappera bien de ces catégories. Je dois ajouter que ceux que l'on destine aux études classiques, si leur âge plus avancé ne commande pas le tems, feraient bien de n'aller au collège qu'après avoir fréquenté aussi l'école de paroisse ; si le tems et les moyens manquent, de bons talens y suppléeront. On devrait dans tous les cas apprendre dans les écoles communes à lire le latin, chose comparativement très facile pour des raisons exposées plus haut.

Je ne prétends pas tracer le cadre des études dans les écoles de paroisse ni dans celles de comté. Le cours devrait, ce me semble, durer deux ans dans la première et trois dans la seconde, avec un nombre proportionné de maîtres. Dans l'école de paroisse, on devrait apprendre à parler et à écrire assez correctement l'une et l'autre langue, à composer quelque peu, à calculer et mesurer avec facilité et rapidité pour tous les usages communs ; l'histoire et la géographie, une notion abrégée des arts et des métiers, devraient entre autres choses faire partie du cours. Les écoles de paroisse devraient être dans tous les cas différentes pour l'un et l'autre sexe : je ne parle ici que de celles des garçons. Après ce cours fini, les uns iraient au collège ou à l'école du comté ; les autres, de retour chez leurs parens, deviendraient plus tard principalement utiles à leur famille et à leur voisinage : ils suivraient l'éducation de leurs propres enfans, feraient, au moyen d'utiles lectures, du foyer domestique ce qu'il est destiné à être, la source principale de l'éducation ; ils pourraient suivre la discussion des affaires publiques, et prendre une part active dans celle de leurs localités ; ils retireraient du profit des publications agricoles et industrielles, dont l'application néanmoins serait principalement attendue de ceux qui auraient suivi l'école du comté.

Dans cette école de troisième degré, toute dirigée vers un but pratique, les élèves deviendraient aptes à être utiles à la société productive généralement; ils introduiraient dans leur arrondissement les arts et les pratiques en vogue ailleurs; ils utiliseraient des ressources ignorées ou méprisées avant eux, et ils feraient fleurir partout, avec les bonnes mœurs, fruit principal de leurs études, l'aisance, le commerce, l'industrie. Pour atteindre là, les études devraient être, outre le perfectionnement de celles commencées dans les écoles de paroisse, la géographie industrielle et commerciale, la tenue des livres, le mesurage, la mécanique, le dessin, les constructions usuelles, la physique, la chimie tant commerciale qu'agricole, d'autres parties des sciences naturelles, et comme diversion la connaissance des étymologies prises dans les langues anciennes qu'on rencontre à chaque pas dans les sciences et les arts, et dont la contra-distinction peut épargner bien des recherches et fournir bien des analogies.

J'ai parcouru les divisions que je m'étais tracées; je terminerai par quelques observations qui s'appliquent à toutes.

Je voudrais que ceux qui ont la direction des écoles quelconques et qui en suivent les progrès avec intérêt, fissent choix tous les ans d'une couple d'enfants pauvres, mais faisant preuve d'honnêtes dispositions et de talent, pour les porter aux écoles d'un degré supérieur; je voudrais qu'on employât tous les moyens, moins la coercition, pour engager les parens de ces enfans à consentir à leur éloignement et à remettre leur destinée à ceux qui veulent la rendre meilleure: je voudrais que l'état, le fonds des écoles, et le zèle des particuliers, rendissent assurés les moyens nécessaires pour que pas un seul des enfans dans ces conditions ne restât dans l'ombre à cause de sa pauvreté. Je voudrais aussi que dans toutes les écoles on parlât aux yeux comme aux oreilles, au moyen de gravures, modèles, cartes, échelles chronologiques, instrumens, appareils, et collections de divers genres, le tout fourni par la direction des écoles, suivant la nature de chaque école particulière; qu'on obligeât les enfans à garder tous leurs livres précédens jusqu'à leur sortie finale, et à être prêts en tout tems à répondre au programme de ce qu'ils ont appris dans les années précédentes, et la même pratique pourrait aussi être introduite avec avantage dans les collèges; je voudrais qu'on formât des bibliothèques instructives et amusantes dans chaque paroisse, et plusieurs de celles du Bas-Canada ont commencé cette bonne œuvre; je voudrais même voir ces bibliothèques en existence dans chaque arrondissement d'écoles comme aux Etats-Unis. J'aimerais encore qu'on établit l'uniformité dans les livres d'école: pour celles où la langue anglaise est le texte et où la diversité des croyances fait une nécessité d'élaguer ce qui est particulier à l'une pour ne conserver que les bases communes à toutes, la collection en usage dans les écoles d'Irlande, et

que MM. Armour et Ramsay ont réimprimée, à l'approbation de tous. Je voudrais qu'on encourageât l'association des instituteurs, comme il en existe une dans le district de Québec, et dans celui de Montréal, et qu'on s'assurât dans leur zèle et dans leur expérience des moyens d'établir l'uniformité, de connaître et de réformer les abus. Je voudrais enfin qu'après avoir choisi des instituteurs qualifiés, on leur donnât pour le moins les mêmes moyens de vivre que possèdent les populations parmi lesquelles ils se trouvent, et qu'on les entourât de reconnaissance et d'égards. Puissent tous ces vœux, que vous faites comme moi, j'en suis sûr, être réalisés, si toutefois le résultat devait être tel qu'il m'apparaît.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire ou plutôt à répéter. C'est que le grand vice de notre instruction est son défaut d'actualité. Conduisons ensemble, s'il est possible, la leçon et l'application, le précepte et l'exemple; lorsque nous ne le pourrons pas à notre satisfaction, faisons du moins comprendre à l'élève qu'il ne sait rien ou presque rien d'usuel, et qu'il n'est fourni que de jalons et de signes pour s'orienter et se reconnaître. J'ai vu des élèves de collège prétendre sérieusement à de hautes administrations, et j'aurais bien pu le faire moi-même si l'occasion s'en était présentée. Le fait est qu'au sortir d'une école grande ou petite, on croit être rendu presque au terme de toute science y compris ses applications. J'étais décidé de cet avis à la fin de mes études de collège, et avec mes condisciples je me nommais des hommes alors éminens et en évidence comme devant tout savoir et tout connaître: à peu près comme les étudiants chinois doivent considérer le lettré qui a parcouru ses quatre-vingt-dix mille signes. Le remède se trouverait peut-être, quoiqu'en partie seulement, dans les suggestions qui précèdent. Dans tous les cas l'humble ignorance vaut mieux que l'orgueilleuse préconception; tâchons dans les écoles qui portent ce nom comme dans la grande école du monde, d'être bien persuadé de l'étroitesse et de l'insuffisance de nos connaissances et de nos vues; nous y trouverons un encouragement à apprendre et surtout à nous en rapporter mieux à l'omnipotence et à l'omni-science du souverain auteur de tout bien.

Montréal, 18 décembre 1845.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 27 DÉCEMBRE, 1845.

A nos abonnés.

Nous terminons aujourd'hui le second volume de notre journal. Les changements, qui vont s'opérer dans sa publication, nous forcent à le faire. Désormais, la *Revue Canadienne* sera imprimée et publiée dans notre propre atelier, No. 15 rue Saint-Vincent, porte voisine de la *Minerve*.

Le premier numéro semi-hebdomadaire paraîtra le six janvier prochain.

CHANGEMENT DANS LA PUBLICATION DE LA
"REVUE CANADIENNE."

Agrandissement du journal.

Le succès et la circulation de plus en plus étendue qu'acquiert, chaque jour, la *Revue Canadienne*, a engagé le propriétaire à agrandir sa feuille pour satisfaire tous les besoins et tous les goûts; elle paraîtra, à l'avenir, deux fois par semaine, les mardi et vendredi matin. Chaque numéro contiendra huit pages de matières, formant seize pages par semaine, DEUX VOLUMES par an, d'un format plus étendu que la *Revue* d'aujourd'hui.

Au fonds actuel de matières on se propose d'ajouter une grande variété de nouvelles étrangères et locales, l'analyse et le résumé des journaux de la province, le reflet de la presse contemporaine et de ses opinions sur la politique, les intérêts généraux du pays, et ses progrès industriels et commerciaux.

Le journal va prendre en même tems, pour les messieurs du clergé, un intérêt de plus, car nous allons y introduire une partie consacrée plus particulièrement au culte et au dogme catholique, et qui sera l'objet de toutes nos attentions. Ils trouveront, dans cette partie de la feuille, toutes les nouvelles religieuses de l'Europe et de l'Amérique, tous les faits, tous les écrits, toutes les opinions qui les intéressent; les conférences des princes de l'éloquence sacrée, les admirables pages des illustrations de l'église catholique, les triomphes de sa doctrine, et surtout toutes les phases de ce grand mouvement qui entraîne les populations protestantes de l'ancien continent vers la vraie religion.

Enfin, les classes commerciales et industrielles trouveront aussi, dans nos colonnes, de quoi les intéresser et des choses utiles, usuelles et pratiques, et rien de ce que nous pourrions faire pour améliorer et perfectionner, chaque jour, notre journal, ne sera omis ou négligé.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publierons une revue mensuelle qui s'appellera "L'Album littéraire et musical de la *Revue Canadienne*," dont un numéro-spécimen sortira le premier janvier prochain.

L'Album contiendra 32 pages de lecture, des morceaux historiques, littéraires, etc. et quelques pages de musique, (au moins quatre) par mois.

Cet album, qui est fait sur le plan du Musée des familles, de France, est destiné à mettre, sous les yeux des lecteurs et surtout des jeunes personnes, des lectures morales, instructives, propres à former et l'esprit et le cœur. Le choix sera fait avec le plus grand discernement et toujours de nature, nous osons nous en flatter, à joindre l'utile à l'agréable.

Nos compatriotes nous tiendront compte, nous l'espérons, des efforts que nous faisons, pour nous rendre dignes de nouvelles faveurs de leur part. Aucune dépense n'est épargnée, pour remplir nos obligations avec con-

science et de manière à satisfaire les plus exigeants.

Nous faisons encore un appel à nos jeunes amis, aux jeunes Canadiens-français d'un bout de la province à l'autre. Nous les invitons à nous joindre; notre journal est le leur. C'est sans doute à leur collaboration que l'on doit son grand succès, ses progrès, son amélioration, et c'est eux qui feront son avenir plus grand encore.

Pour nous, nous serons heureux et satisfaits si nous sommes l'humble instrument en des mains plus habiles, pour éclairer et perfectionner notre population, répandre, dans les champs du peuple, la semence de la science, de l'intelligence et du savoir, les germes de cette force qui centuplera ses forces, le rendra meilleur, en ajoutant à la prospérité nationale.

CONDITIONS ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,.....	£1	0	0
Abonnement à l'Album Mensuel Littéraire et Musical seul,.....	1	0	0
Aux deux publications réunies,.....	1	10	0

Comme on peut le voir on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour dix CHELINS seulement, à peu près Cinq Cents grandes pages de littérature, etc. et CINQUANTE pages de Musique, par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIÈRE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

☞ N. B.—Les personnes abonnées déjà, et qui nous doivent l'année expirée, ne peuvent s'attendre à continuer de recevoir la Revue-Canadienne plus longtemps; mais ce à quoi elles peuvent s'attendre, c'est que nous allons collecter nos comptes, sans délai.

Il faut être juste avant tout; on aime à recevoir et à lire le Journal régulièrement, et pour la moindre irrégularité, omission ou faute, à chamoiller le propriétaire et rédacteur tant et plus, et quand il s'agit de remplir la seule obligation qui vous lie à un journal, celle de payer son abonnement, on nous renvoie aux calendes grecques.

Nous n'avons cependant pas droit de nous plaindre tant, nos abonnés sont tout à fait gentils et aimables pour la plupart, sur ce chapitre; c'est pour cela que nous ne voulons pas mettre en si bonne compagnie, quelques mauvais payeurs, qui ont d'autant moins raison de se plaindre, qu'ils ont tué le bonhomme créateur, à coup d'épingles.

Toutes lettres, communications, etc. doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, no. 15, rue S. Vincent, porte voisine de la Minerve, à

LOUIS O. LE LETOURNEUX,
Rédacteur-en-chef et propriétaire.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.
No. 15, rue St. Vincent.

Cet établissement que le propriétaire vient de compléter par un grand fonds et assortiment

de caractères de goût, se charge de toute espèce d'ouvrages de typographie, impressions de livres de dévotion et d'école, blanes d'avocats, de notaires, etc., etc. Les ouvrages seront faits dans le meilleur genre, promptement et avec exactitude. Dans quelques jours on enverra des séjéimens et circulaires.

Séance de l'Institut Canadien et Rapport annuel de l'état de l'association.

Nous trouvons, dans la *Minerve*, le rapport circonstancié de la séance de l'Institut, du 18 décembre courant, que nous nous empressons de publier.

Conformément à l'avis donné dans les journaux de cette ville, l'honorable A. N. Morin donna, jeudi dernier, dans la salle de l'Institut, sa lecture sur l'éducation élémentaire. Comme on l'avait prévu, le local, quoique assez spacieux, était littéralement plein, à tel point qu'un bon nombre de personnes ne purent trouver où s'asseoir. Plusieurs messieurs étrangers à la ville, mais qui se trouvaient à Montréal ce jour-là profitèrent de cette circonstance pour assister à la séance, et parmi eux on remarquait M. J. J. Guouard, messire Paquin, curé de St. Eustache, et plusieurs autres personnages intéressés. Nous n'avons pas besoin de dire que la lecture de M. Morin fut digne de l'attente du public; ce fut partout la même érudition, les mêmes vues larges et lucides; partout cette profondeur de raison, que ce savant monsieur répand sur tous les sujets qu'il traite. Nous sommes certain que cet écrit sera médité par tous ceux qui s'occupent de l'éducation; ils y trouveront des suggestions, qu'ils ne passeront pas inaperçues, mais qu'ils devront s'efforcer de mettre à exécution, avec tout le zèle possible.

Comme il avait été annoncé, l'Institut fit aussi, à la même séance, son premier rapport annuel que nous publions aujourd'hui. Parmi les nombreux assistants, plusieurs ne connaissent cette institution que de nom, et on fut étrangement surpris de voir l'état prospère où elle se trouve, ainsi que l'importance des travaux qu'elle a accomplis pendant l'année. Le rapport contient tout ce que nous pourrions dire sur ce sujet. On a déjà vu un grand nombre de sociétés littéraires se former parmi la jeunesse Canadienne, mais la plupart sont tombées après quelques années d'existence: nous croyons que l'Institut Canadien a, dans son organisation, un double avantage, que n'avaient point ces sociétés dont nous parlons: cet avantage découle du privilège qui permet à tous les jeunes gens indistinctement, n'importe de quelle classe ils soient, de faire partie de la société; ce privilège, tout en donnant une immense extension au bien que doit nécessairement produire toute association de ce genre, donne encore à l'institution beaucoup plus de moyens pécuniaires, ce qui, dans une société de jeunes gens, ne doit pas être considéré d'une minime importance.

Nous n'avons qu'un mot à ajouter à ces détails si intéressants; après avoir lu le rapport annuel que nous publions, le président de l'Institut Canadien, M. A. Gérin-Lajoie, s'adressa à l'assemblée et fit certainement le plus joli discours que nous ayons entendu depuis longtemps. Il jeta un coup-d'œil rétrospectif sur le passé, donna les plus intimes détails de l'enfance de l'Institut et des efforts courageux de ses jeunes amis pour une si belle œuvre; il développa, en même

temps, tous les avantages des associations littéraires et les espérances de l'avenir, et finit par une expression des sentiments de gratitude que la jeune association éprouvait pour l'intérêt et le patronage bienveillant qui lui arrive de toutes parts. Le discours de M. Lajoie contenait des passages remarquables et des faits intéressants; sa parole fut éloquent, appropriée, élégante, et le tonnerre d'applaudissements, qui couvrirent les derniers mots qu'il prononça, fut certainement la meilleure appréciation qu'on en put faire, et le compliment le plus flatteur qu'on put lui donner.

Ce jeune monsieur mérite une mention particulière; c'est le même qui a déjà publié quelques articles de poésie et de prose dans notre journal. Il est maintenant attaché à l'établissement de la *Minerve*. Ses talents lui assureront, dans la société, une place distinguée, s'il sait exploiter ses moyens et avoir foi dans l'avenir. Aujourd'hui, il honore certainement le fauteuil de président de l'Institut Canadien, autant qu'il fut honoré par le libre choix de ses jeunes amis.

Premier Rapport Annuel de l'Institut Canadien.

Aux Membres de l'Institut Canadien.

MESSIEURS,

Bien que, conformément à un article de notre Constitution, il ait été donné, mensuellement, par chaque Comité de Régie, un état des affaires de cette Institution, cependant le Comité auquel on a dévolu cette charge pour le semestre courant, croit devoir, pour la meilleure information de tous les membres, mettre aujourd'hui sous leurs yeux un exposé approximatif des travaux, des procédés et transactions de l'Institut, pendant l'année qui vient de s'écouler, et les mettre, autant que possible, au fait de son état actuel.

Comme il vient d'être mentionné, un an s'est écoulé depuis la fondation de l'Institut Canadien. A cette époque 209 membres actifs composaient toute l'Association; depuis lors, le nombre s'en est élevé jusqu'à 350, outre 64 membres titulaires, 25 membres correspondants et 20 membres honoraires, de sorte que le nombre total des membres de toutes les désignations, s'élève actuellement à 459.

Sur les 350 membres actifs mentionnés ci-dessus, environ 110 sont attachés à des professions libérales, la plupart comme étudiants; environ 130 sont attachés à diverses branches de commerce, les autres appartiennent à la classe des artisans.

Sur les 64 membres titulaires mentionnés plus haut, la plupart sont des marchands Canadiens de cette ville.

Votre Comité rapporte avec satisfaction qu'il y a eu pendant l'année plus de trente Essais, sur différents sujets, lus devant l'Institut, par divers membres actifs de cette société, et autant de Discussions. Votre comité prend ici l'occasion de mentionner l'extrême obligeance avec laquelle, deux des patrons de l'Institut, M. le Dr. Wolfred Nelson, et l'hon.

A. N. Morin, se sont rendus aux désirs des membres, en leur donnant, à diverses fois des lectures, en remplacement de leurs séances hebdomadaires.

La Bibliothèque de l'Institut se compose actuellement de 404 volumes, dont 243 ont été donnés par des membres et des amis de l'Institut; le reste a été acheté aux frais de l'Institut. Il y a en outre dans la Bibliothèque 180 pamphlets, ou brochures, tant en langue anglaise qu'en langue française, ainsi que quelques collections d'anciens journaux publiés dans le pays, qui ont été achetés ou donnés à l'Institut, depuis sa fondation.

Votre comité est satisfait de voir, que d'après les rapports des Bibliothécaires, près de 1300 volumes ont circulé, pendant l'année, parmi les membres de l'Institut.

La chambre de lecture, se compose de tous les journaux français de la province, et de quelques journaux anglais, du *Courier des Etats-Unis*, de deux journaux de Paris, et de l'*Européen Times*, de Liverpool.

Votre comité ne peut s'empêcher d'exprimer son regret de ce qu'un grand nombre de membres n'ont pas encore fréquenté la Chambre de Lecture, ni la Bibliothèque; ce serait avec satisfaction qu'on les verrait se rendre témoins par eux-mêmes des progrès de l'association dont ils font partie, en même temps qu'ils prendraient connaissance de la manière dont leurs contributions sont mises à profit.

C'est encore ici le lieu de remarquer que l'Institut possède maintenant un local convenable et un joli mobilier pour sa Bibliothèque et sa Chambre de Lecture, ce qui a entraîné quelques dépenses qui ne se renouveleront pas à l'avenir.

Votre Comité doit maintenant vous donner quelques détails au sujet des finances.

Depuis la fondation de l'Institut, le montant des deniers parvenus entre les mains de ses différents Trésoriers, tel qu'il appert par les livres d'entrée, a été, jusqu'à ce jour, de £64 10 11½, et les dépenses encourues et payées, jusqu'à ce jour, s'élèvent à £59 7 9 ce qui laisse, entre les mains de votre Trésorier, une balance de £5 3 5½.

Mais, tout considéré, votre Comité croit que l'état actuel des finances est très satisfaisant; car si, d'un côté, il y a peu de chose en caisse, d'un autre côté, l'Institut a l'avantage de n'avoir aucune dette, après une année d'existence, puisque toutes celles qui avaient été contractées ont été, dernièrement, liquidées par le Trésorier. Cependant, il est nécessaire de se pénétrer de cette vérité, qu'une institution comme la nôtre ne peut se soutenir que par quelques sacrifices de la part de ses membres.

Il est juste de rappeler ici l'appui bienveillant que l'Institut a reçu d'un grand nombre de citoyens et, en particulier, des marchands canadiens de cette cité. Leurs généreuses contributions ont été d'un immense secours, pour le soutien de cette institution qui ne cessera de les regarder comme ses plus zélés protecteurs. L'Institut doit aussi ma-

nifester sa gratitude aux citoyens qui ont aidé, de leurs dons, à l'augmentation de la Bibliothèque, ainsi qu'aux propriétaires de journaux qui ont bien voulu insérer les annonces, informations, etc., nécessitées par quelques-uns de nos procédés, et même envoyer, gratuitement, leurs feuilles à notre Chambre de Lecture.

La seule suggestion que votre Comité croit à propos de faire, actuellement, est relative à l'augmentation de la Bibliothèque aussitôt que l'Institut aura des fonds à sa disposition. Les dépenses qu'il a fallu faire, pendant le cours de l'année, ont mis votre Comité hors d'état de faire l'achat de livres, et, malgré les dons généreux de plusieurs amis de l'Institut, le fonds de notre Bibliothèque est encore très peu considérable. Votre Comité croit devoir attirer sur ce sujet votre attention la plus sérieuse.

En résumé, votre Comité croit pouvoir dire, sans exagération, que le succès qui a accompagné cette institution, depuis l'époque de sa fondation, a été très satisfaisant, et a égale, même surpassé l'attente de tous. Malgré les diverses phases plus ou moins critiques, par lesquelles il a fallu passer, l'Institut n'a cessé de se maintenir jusqu'à présent avec toute la stabilité désirable. Les obstacles les plus sérieux sont maintenant aplanis, et les améliorations les plus pressantes sont terminées. Le nombre des membres s'accroît avec rapidité, et, chaque jour, l'Institut étend ses ramifications, en s'adjoignant à l'extérieur des membres correspondants. Enfin, c'est la ferme opinion de votre Comité que l'Institut Canadien, d'après la marche qu'il a parcourue, et aussi d'après son état actuel, a pour lui l'apparence d'un avenir plein de succès et d'une carrière aussi glorieuse qu'utile.

A VENDRE AUX BUREAUX
DE LA
REVUE CANADIENNE,
No. 15, Rue St. Vincent,

La 3e Livraison de la
**REVUE DE LEGISLATION
ET DE JURISPRUDENCE.**

PRIX: EN ÉC.
*Table des Matières contenues dans la 3e
Livraison:*

Précis Historique des divers Systèmes de Judicature établis en Canada depuis la Colonisation du pays jusqu'à nos jours — (suite et fin).
Sur la nécessité que les Étudiants, les Avocats et les Juges connaissent l'histoire du droit.
Is a witness bound to answer any question which has a tendency to expose him to the loss of character, public or private estimation, or any kind of punishment, or to a criminal charge, or to infamy?

*Collection de Décisions des Divers Tribunaux
du Bas-Canada.*

PROVINCIAL COURT OF APPEALS, 1842.
Cuvillier et al. Appts., and Buteau, Respnt.

BANC DE LA REISE.
Atkinson vs. Nesbitt.
La Corporation du Collège de Ste. Anne vs. Tuschereau.
Dill vs. l'Assurance de Québec.
Morcier vs. Blanchet, and Bignell vs. Henderson.
Benoit vs. Maréchal.
Lanzon vs. Belanger.
Andrews vs. Birch.
Huot vs. Parent.
McKillip et al. and Kauntz et al.

**BAIL DES PEAGES SUR LE CANAL
DE CHAMBLY.**

AVIS est par les présentes donné que des *SOU-MISSIONS* seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DECEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Peages du Canal Chamby, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.

Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, en marquant sur le revers "Soumissions pour les peages du Canal Chamby." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENTS DOLLARS, pour la toute tenue des Écluses du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manoeuvrer, tenir les Lampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'huile nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge du surintendant des écluses ou du locataire.

Toute information concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.

14 novembre 1845.
Les papiers-nouvelles de Montréal et de Québec sont priés de donner trois insertions au susdit avis-tissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ON demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les États-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, voudraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne*, Montréal, 15 novembre, 1845.

LE DOCTEUR VALLÉE,
No. 59.
Grande Rue St. Laurent,
CHEZ JOSEPH VALLÉE, ÉCR.

O BEAUCHEMIN,
RELEVEUR,
25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel.

C. C. SPENARD,
NOTAIRE,
BUREAU CHEZ J. H. JOBIN, ECUYER,
Coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

V. BRASSART,
Professeur de Clarinette.

ÉLÈVE DE CÉLIBRE STRADIV,
Et Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.
RÉCEMMENT arrivé en cette ville, a l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE et INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDS MUSICAUX. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. Jouis RAILLIER, 4ème porte en montant la rue.
Montréal, 8 Novembre.

A VENDRE
A CE BUREAU,
La première colonne de la
REVUE CANADIENNE.
Élegamment relié,
Prix 15 dollars.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal se fait imprimer sur bon papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St. Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, No. 15 rue St. Vincent, porte voisine de la *Mirre*; et chez MM. Fabre et Cie, et C. P. Lepolton, Libraires de cette ville.

Un an 20 dollars.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.